



Horaires d'ouverture de la mairie

Le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h

Nous contacter

☎ : 02.32.45.12.98

✉ : goupil.othon@gmail.com

Facebook : Goupil-Othon

www.goupil-othon.fr

Nous sommes présents sur l'application PanneauPocket

En cas d'urgence, un élu est joignable au numéro suivant : 06.79.54.32.66



Les commissions communales

Voirie, Espaces Verts et Ruissellement :M. Charlet Bruno

Jeunesse, Fêtes et Cérémonies :M. Deshayes Nicolas

Eglises, Patrimoine et Cimetières :Mme Carpentier Christelle

Marché Artisanal :M. Charlet Bruno

Information, Bulletin et site internet :M. Boucher Dany

Gestion de la Salle Polyvalente Maurice Lenfant :M. Deshayes Nicolas



Infos pratiques

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

1025 Route de Broglie 27300 Bernay

Tél : 02.32.43.50.06

Horaires d'ouverture :

- * du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- * Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Groupement de commande communal

La population a de nouveau cette année été nombreuse à s'inscrire pour l'achat de pellets. Au vue de l'engouement, nous relancerons un achat groupé en 2024 avec une inscription pour la date du **1er Avril** .

Si certains d'entre vous souhaitent bénéficier d'une commande groupée de fioul, merci de vous manifester en mairie.



L'édito du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

L'année 2023 s'est achevée avec la création du pôle scolaire de Goupil-Othon et une rentrée scolaire réussie dans de nouveaux locaux dignes de ce nom. Même si les travaux ne sont pas finis en totalité, l'école est fonctionnelle et pourra être inaugurée en juin de cette année.

Nous avons également renforcé la défense incendie avec l'installation d'une bâche souple rue de la Conardière (inexistante jusque là) et le renforcement rue de Beaumont. L'installation d'une bouche supplémentaire est prévue rue du Château pour cette année.

2024 ouvre aussi la voie avec la concrétisation d'un projet né en 2023, entièrement financé par le Département de l'Eure, dont l'intitulé est « **UNE NAISSANCE, UN ARBRE** ».

Il voit la création d'un espace communal regroupant pas moins de 300 arbres et arbustes donnant des fruits divers (noisetiers, châtaigniers, framboisiers...) dont le but principal est de créer un îlot de biodiversité (une forêt comestible) amenant les premiers pas vers la création d'une forêt communale à proximité de l'école.

De plus ces plantations permettront d'inscrire le nom et prénom des enfants né en 2023 ainsi que ceux à venir.

Les idées ne manquent pas et nous continuerons de faire évoluer notre territoire au travers de projets structurants comme :

- la sécurité routière,
- la réfection du cadran de l'église de Goupillières,
- la réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école de Tilleul-Othon,
- mais aussi la rénovation des routes au travers de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Nous vous souhaitons, le Conseil et moi-même, tous nos vœux pour cette nouvelle année

Sébastien ROEHM



Pour nos enfants



Le groupe scolaire de Goupil-Othon

La commune de Goupil-Othon accueille les élèves de la 1ère année de maternelle au CM2 au sein de son groupe scolaire.

Celui-ci est divisé en 2 pôles : un pôle maternelle composé de 2 classes et un pôle primaire composé de 3 classes.

L'école est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 11h50 et de 13h30 à 16h30.

Le personnel enseignant est joignable au 02.27.19.61.75

Cantine et Garderie

Un service de garde et de restauration sont à disposition sur le temps périscolaire.

Le service de restauration, sur le temps de la pause méridienne, s'effectue suivant un système de réservation sur le mois glissant.

Le service de garderie est quant à lui ouvert de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Ces 2 services sont à disposition lors des jours d'ouverture de l'école.

Micro crèche

Les enfants peuvent y être accueillis soit de manière régulière (suivant un planning défini à l'avance avec la famille) soit de manière occasionnelle (sur réservation horaire, quelques jours avant l'accueil de l'enfant).

Outre la prise en compte des besoins essentiels de votre enfant (alimentation, sommeil) les équipes sauront l'accompagner dans son évolution avec des activités d'éveil correspondant à son stade de développement. Cet accompagnement se déroule en assurant des échanges très réguliers avec les parents afin de maintenir une cohérence éducative.

Micro crèche

Rue du Neubourg – 27170 Goupil-Othon – Goupillières

Référente technique : Julie Hue

Tél.: 02.32.44.12.03 – Email: creche.goupil-othon@bernaynormandie.fr



A.P.E « ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE GOUPIL-OTHON »

L'association des parents d'élèves regroupe les parents et les bénévoles du groupe scolaire de Goupil-Othon.

Présidente : Mme Moutardier Klervi

Agenda des activités :

- * 16 Mars : Loto
- * Mai : Vente de bulbes et de fleurs
- * Juin : Tombola
- * 22 Juin : Kermesse, remise des prix
- * 28 Juin : Boum pour les CM2





Correspondant incendie & secours

Depuis le 25 novembre 2021, la loi Matras oblige les communes à désigner un correspondant Incendie et Secours parmi les conseillers municipaux. Ce conseiller est chargé des questions de sécurité civile sur la commune. Monsieur TOURIN Benjamin a été nommé correspondant Incendie et Secours le 30 septembre 2022.

Ses missions varient de l'information à la sensibilisation du conseil municipal et des administrés, en passant par la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation du soutien des secours en cas de catastrophe majeure.

La désignation de cet élu permet notamment une mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

De ce fait, dans le but d'assurer la sécurité des enfants du groupe scolaire de Goupil-Othon, l'ensemble du personnel communal a été formé au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ; soit neuf personnes à la demande du correspondant.

Un recyclage de ce personnel sera réalisé tous les deux ans.

Dans la même lignée et afin de répondre au décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, pris en application de la loi n°2018-528 du 28 juin 2018, les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à l'obligation de détenir un défibrillateur automatisé externe (DAE) au sein de l'établissement. N'en étant pas équipé, la mairie et le groupe scolaire en seront dotés début 2024.

Comme dit précédemment, les mesures de sauvegarde et l'organisation du soutien des secours font partie intégrante des missions du correspondant incendie et secours.

Ainsi, pour assurer la sécurité des habitants, des biens et de l'environnement de la commune de Goupil-Othon une révision du plan communal de sauvegarde (PCS) est actuellement en cours de rédaction et sera proposée au conseil municipal dans le courant de l'année 2024.

Sur décision de Monsieur le préfet de l'Eure, le PCS peut être activé en cas de nécessité lors d'un risque majeur naturel (inondation, feux de forêts et d'espaces naturels menaçant la vie humaine par exemple), technologique (accident industriel, nuage toxique) ou encore en cas d'attentat sur le territoire communal.

Ce document a pour but de guider la commune sur les mesures à adopter pour la préservation de la population, des biens et de l'environnement mais également dans le soutien des services de secours.





Les associations et les enfants



Loto de l'APE



**Stand de maquillage
des Z'enfants à la
fête communale**



**Après-midi créatif avec
l'APE**



**Création et mise en place de
décorations florales avec les
Z'enfants**



La BOUM des CM2



**Marché de Noël organisé
par l'APE**

Halloween.....



**Vente de sapins
réalisée par les
Z'enfants**

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?

» DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

- Permis de démolir

» CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable**
- $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire**

» EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable**
- $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire**

» TOITURE

- Déclaration préalable

» CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE

- Déclaration préalable (sans création de surface plancher)

» POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- Déclaration préalable

» RAVALEMENT DE FAÇADE

- Déclaration préalable

» FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- Création ou changement :
déclaration préalable

» PORTAIL ET CLÔTURE

- Déclaration préalable

» TERRASSE NON COUVERTE

- Sans surélévation : aucune formalité*
- Surélevée $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- Surélevée $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Surélevée $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire

» ANNEXES,

(ABRI DE JARDIN,
APPENTIS, GARAGE...)

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

» COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

- Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit

» CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

- Non-couverte/Couverte $\leq 1,80 \text{ m}$:
- Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: aucune formalité*
- Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Bassin $> 100 \text{ m}^2$: permis de construire
- Couverte $> 1,80 \text{ m}$: permis de construire

*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)



Nos voisins et nous



Je m'occupe de mon animal

Chaque maître est responsable de son animal ; sa divagation pouvant entraîner un accident.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer de façon répétée ou prolongée un ou des animaux dans un logement, dans une cour, dans un enclos, susceptibles par leur comportement de porter atteinte à la tranquillité publique.



ENTRETIEN

REGLEMENTAIRE

Les chardons, orties et mauvaises herbes doivent être détruits avant floraison.

(arrêté municipal en date du 01/12/2000)

De plus, l'entretien des abords extérieurs de votre propriété est de votre responsabilité.

Les nuisances sonores



Pour la tranquillité de tous, merci de respecter les horaires en vigueur au sein de la commune pour vos activités nécessitant des appareils ou engins bruyants.

Les horaires sont établis selon l'arrêté préfectoral :

Les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 20h**

Le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h**

Dimanche et jours fériés de **10h à 12h**

Point d'apport de collecte :

Les point d'apport volontaires de collecte pour les cartonnettes et les verres sont référencés sur la carte centrale par le logo suivant :



Respectons notre environnement



Les feux de végétaux

Une circulaire interministérielle du 29 novembre 2011 interdit formellement de brûler des déchets verts dans sa propriété, même si vous accumulez des feuilles, branches, herbes, etc.

En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler ses déchets ménagers peut générer de **sérieux risques pour la santé du voisinage**, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion.

C'est pour toutes ces raisons que la loi interdit le brûlage des déchets dans son jardin et le non-respect de cette disposition expose à des sanctions.



Taille & élagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Les Horaires des déchetteries



	Période	Lundi	Jeudi	Mardi/Mercredi/ Vendredi/Samedi
Beaumontel	été	14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
	hiver	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h
Serquigny	été	14h-18h	14h-18h	9h - 12h / 14h - 18h
	hiver	Fermé	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h

Horaire d'hiver du 1er novembre au 31 mars

Horaire d'été du 1er avril au 31 octobre

Goupillières

BEAUMONT
LE-ROGER

BRIONNE
LA RIVIÈRE-THIBOUVILLE

Héroudière

Le Moulin
à
Papier

Fréville

Rue du Neubourg

Boudon

Mairie
École

La Conardière

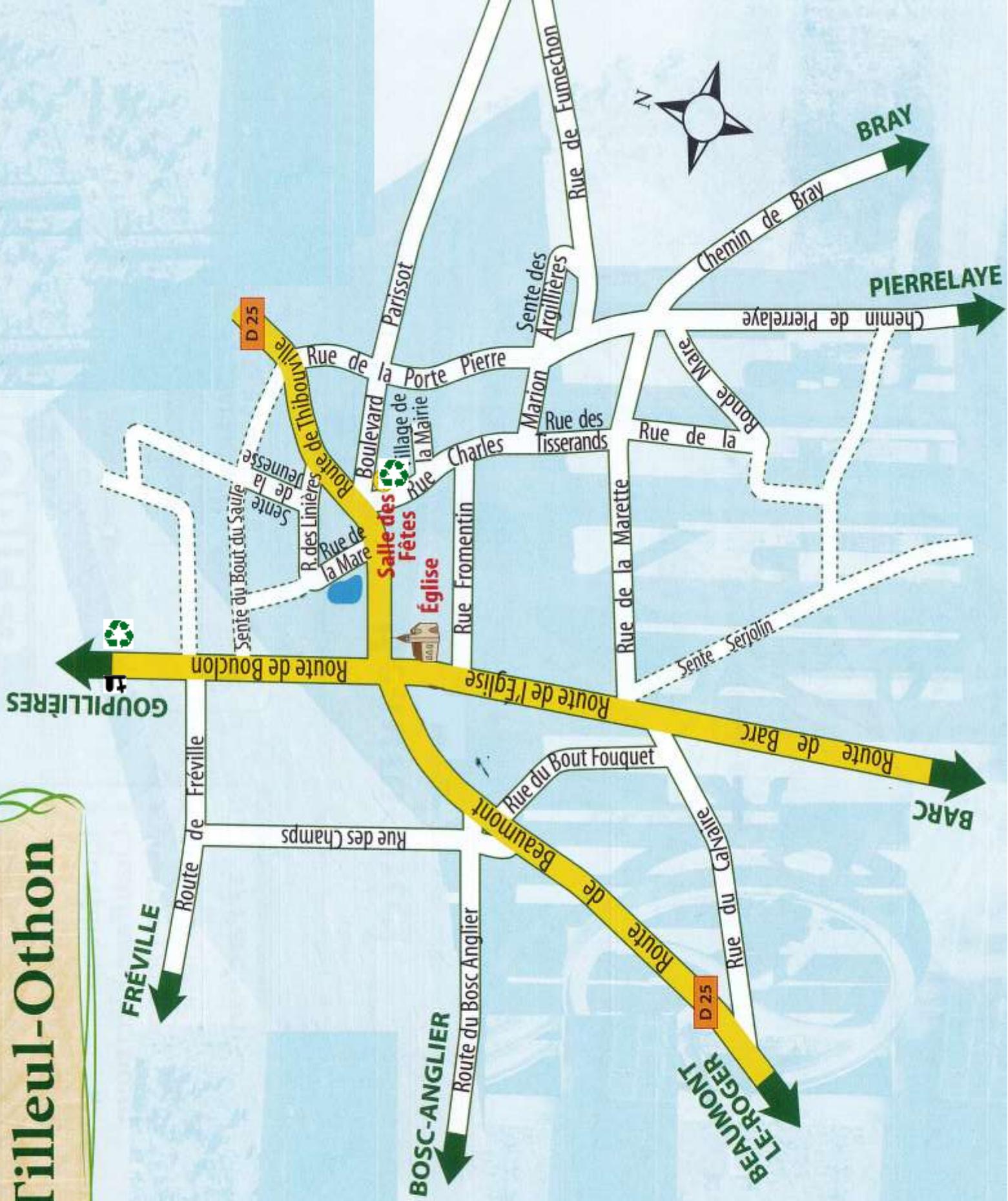
LE NEUBOURG

LE NEUBOURG

LSIEUX
BERNAY



Le Tilleul-Othon





La vie communale



Retour du marché automnal cette année sur la commune avec la présence du comité des fêtes, d'OSCAR'Don et de l'Automobile Sportive Normande.



Dans la continuité des années précédentes, la municipalité a réuni les Anciens de la commune pour un moment de convivialité et de partage à la salle Maurice Lenfant.



C'est au cœur du verger conservatoire que s'est déroulé cette année la chasse aux œufs organisée par la mairie.





Comme chaque année, les membres de l'U.N.C ont commémoré les grandes dates de notre histoire que sont le 8 mai, le 14 juillet ou bien le 11 novembre.

Les pompiers les ont accompagnés lors de ces moments.

Des enfants de l'école étaient présents lors de la cérémonie du 11 novembre et ont déposé une gerbe composée par leurs soins (Nénette et Rintintin).



Au sein de la salle Maurice Lenfant, les enfants (et les parents) ont assisté à un spectacle « magico-clownesque » en attendant la venue du Père Noël en cette période de fêtes.



La municipalité vous convie aux différentes manifestations suivantes

Samedi 20 Avril : Chasse aux œufs de Pâques au verger conservatoire

Dimanche 8 Septembre : Marché artisanal

Dimanche 13 octobre : Repas des Anciens à la salle Maurice Lenfant

Samedi 14 décembre : Rencontre avec le Père Noël

Le conseil municipal et les pompiers sont présents au coté des anciens combattants lors des différentes commémorations en lien avec notre histoire.



Groupe scolaire



Salle de classe de Mme Allaume



Le dortoir



La salle de motricité



Salle de classe de Mme Patrier



Petits coins discrets



Au terme de plusieurs années de réflexion et de pratiquement 2 années de travaux, le groupe scolaire est enfin opérationnel.

Nous avons pu ouvrir une première partie des locaux pour la rentrée de septembre 2023.

Nous avons ainsi pu accueillir les élèves des classes maternelles et, au retour des vacances de la Toussaint, la seconde partie a vue l'arrivée des élèves des classes élémentaires.

L'inauguration aura lieu au terme de l'année scolaire échu.

Salle de classe de Mme Beaumont



Salle de classe de Mme Goubin



Salle pluriactivité



Salle de classe de Mme Lecomte





Le logo communal

Fruit de la fusion entre les communes historiques de : Le Tilleul-Othon et Goupillières.

Goupil-Othon n'avait, jusqu'à aujourd'hui, aucune identité visuelle.

De ce fait, un logo a été créé afin de reconnaître la commune nouvelle avec sa propre identité visuelle.

Ainsi, les blasons des communes historiques ont permis d'inspirer la création de ce logo.

Nous y retrouvons les principaux meubles des deux blasons avec :

- * Les émaux *1 d'argent au tilleul de sinople* (contour vert du logo) au *2 de gueules à deux fasces d'or* (bandes rouges et jaunes)
- * *l'arbre représentant un tilleul* venant de l'origine du nom du village Le Tilleul-Othon qui appartenait, autrefois, à la Maison d'Harcourt, l'une des plus anciennes familles subsistantes de la noblesse française.
- * *Le liseré blanc en forme de courbe* représente l'ancienne voie romaine traversant les deux villages et menant d'Evreux à Brionne.
- * *Le moulin sur l'azur* (bleu) représente le moulin de Melleville sur la Risle dans la vallée de Goupillières. Quant à la *fleur de Lys*, elle fait honneur au roi Louis XVIII membre de la charité de Goupillières.
- * *Le renard* rappelle leur présence sur la commune, mais également du latin vulpiculus ou encore goupil du vieux français.
- * *Le 2 de gueules* (rouge) rappelle la Normandie.





Une naissance, un arbre



Une naissance, un arbre.

Châtaigniers, tilleuls, noyers, noisetiers, néfliers... 319 plants ont été installés à proximité des locaux de l'école primaire.

Il s'agit de renforcer la place de l'arbre dans nos bourgs.

Au travers de cette opération départementale « Une naissance, un arbre », chaque bébé pourra devenir le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

Concrètement, les enfants se verront attribuer un arbre sur lequel sera apposé leur prénom et leur date de naissance.

Pour nos enfants



Aménagement d'une aire de jeux sur l'esplanade Jean Petit face à la salle Maurice Lenfant





L'agenda des associations

- ***Club Automne Souriant***

Présidente : ***Mme Dulong Janine***

Le club se réunit, à la salle de Charité de Goupil-Othon, un mercredi sur deux.

- ◇ Samedi 6 juillet : Repas fin de premier semestre
- ◇ Samedi 14 décembre : Repas de Noël

- ***A.T.O (Animations Tilleul-Othon)***

Présidente : ***Mme Tardivel Marie-Ange***

- ◇ Samedi 16 mars : Repas dansant animé par l'orchestre Jérôme Ortet, à la salle des fêtes de Bray
- ◇ Samedi 7 septembre : Concours de pétanque (Le Tilleul-Othon)
- ◇ Dimanche 8 septembre : Foire à tout (Le Tilleul-Othon)

- ***Les Z'enfants de Goupil-Othon***

Présidente : ***Mme Deflube Céline***

- ◇ Samedi 6 Janvier : vente de galettes livrées à domicile
- ◇ Samedi 6 Avril : après-midi jeux de société et création décoration printanière à la salle des fêtes
- ◇ Dimanche 7 Avril : concours de coinché à la salle des fêtes à partir de 13h30
- ◇ Mai : balade en poney, décoration des boîtes à livres, stand de maquillage et tatouage durant la fête communale
- ◇ Dimanche 30 Juin : barbecue avec vos grillades et votre couverture, boules de pétanque et ballons. Les musiciens et chanteurs seront les bienvenus pour mettre l'ambiance.

- ***U.N.C (Union Nationale des Combattants)***

Président : ***M. Izac Daniel***

L'Union Nationale des Combattants se réunit pour honorer nos morts lors des cérémonies du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et du 5 décembre.

- **Comité des Fêtes**

Présidente : **Mme Lallemand Michelle**

- ◇ Samedi 6 Avril : Course Cycliste
- ◇ Samedi 11 mai : Concours de pétanque (fête communale)
- ◇ Dimanche 12 mai : Foire à tout et structures gonflables (fête communale)
- ◇ Samedi 16 novembre : Soirée Beaujolais
- ◇ Dimanche 17 novembre : Loto à la salle polyvalente (Le Tilleul-Othon)

- **L'Othon Club**

Président : **M. Maurice Claude**

Réunions du club les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois

- ◇ Mardi 10 janvier : Assemblée Générale
- ◇ Mardi 5 février : Crêpes
- ◇ Mardi 11 juin : Repas anniversaire
- ◇ Mardi 10 septembre : Grillades
- ◇ Mardi 5 novembre : Choucroute
- ◇ Mardi 10 décembre : Repas de Noël

- **A.S.N (Automobiles Sportives Normandes)**

Président : **M. De Meyer Jérôme**

Agenda en cours de réalisation

- **Amicale des Sapeurs Pompiers**

Président : **M. Tourin Benjamin**

- ◇ Mai : Concours de Pêche
- ◇ Novembre : Loto

** Toutes les dates données au sein des différents agendas le sont à titre provisoire et pourraient être modifiées en fonction de la situation.*



Pour vous servir

AÉRO CRÉATION

La solution écologique pour décaper sans dégrader

RUE DES CARRIÈRES
07 56 86 33 31

AMD AGENCEMENT

Menuisier Agenceur
RUE DE BOUQUELON
06 19 68 66 03

AURELIE VANDERMEERSCH

Diététicienne Nutritionniste
RUE DES FRICHOTS
06 75 53 72 54

AU NATUREL CÉCILIE

Esthéticienne à domicile
ROUTE DE BEAUMONT
06 73 36 98 42

BOUDESSEUL MICKAËL

Carreleur
RUE DE FRÉVILLE
02 32 44 75 45

BTP PELLERIN

Terrassement
RUE DE PERRIERS
06 07 25 78 91

BATI DENIS

Terrassement, maçonnerie et rénovation
ROUTE DE FRÉVILLE
06 87 32 59 40

CAVÉ MAÇONNERIE CARRELAGE

Maçon / Carreleur
ROUTE DE THIBOUVILLE
06 66 23 08 47

CAROLE

Coiffure à domicile
RUE DES CARRIÈRES
06 08 88 49 32

CONCEPT'EAU ENERGIES

Plombier / Chauffagiste
RUE JEAN-CLAUDE DESHAYES
06 26 98 61 17

COUVERTURE JUIN JONATHAN

Couvreur
RUE DE LA PORTE DE PIERRE
06 33 54 66 56

DUBUC

Exploitation forestière
RUE DU NEUBOURG
06 14 07 20 79

DUVAL STÉPHANE

Électricien
RUE LIERVILLE
02 32 44 75 82

J.P. BOUDESSEUL

Fournisseur de matériaux de construction
RUE DU NEUBOURG
02 32 45 48 30

LA CHAUMIÈRE AUX PONEYS

Centre de vacances
ROUTE DE BEAUMONT
02 32 45 26 17

LE CRIN D'OR

Artisan tapissier
RUE DES POMMIERS
06 37 47 57 86

MATHILDE COIFFURE

Coiffure à domicile
RUE DES CARRIÈRES
06 11 54 54 03

MERIENNE JÉRÔME

Couvreur
RUE DE LA CROIX DE PIERRE
02 32 45 47 25

NORMANDIE Termites

Spécialiste des rongeurs et insectes
CHEMIN DE BRAY
02 32 46 92 40

PCEXPRESS 27

Assistance et dépannage informatique
ROUTE DE THIBOUVILLE
06 02 45 45 68

LA CHAUMIÈRE AUX PONEYS

Poney club
ROUTE DE BEAUMONT
02 32 45 41 38

SARL BRISE

Matériel pour imprimante et industriel
graphique
RUE DES CHAMPS
02 32 44 26 55

SARL HALBOUT

Maçonnerie générale
RUE DE LA MARETTE
02 32 45 26 07

SERGEANT DAVID

Plombier
RUE DU NEUBOURG
02 32 44 35 22

SOS - BRICOLAGE

Bricolage / Jardinage
RUE DE BOUQUELON
07 70 02 96 81

Votre entreprise n'apparaît pas dans la liste ?

N'attendez plus, contactez-nous
via goupilothon.contact@gmail.com